

République Française
Département PUY DE DOME
Commune de Chas

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07/07/2023

Référence
2023-026

Objet de la délibération
Gel de l'augmentation du loyer de Mme FERVEL Cindy

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	7	7

Date de la convocation
03/07/2023

Date d'affichage

Vote
A l'unanimité
Pour : 6
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE DU PUY DE DOME

Le :

Et

Publication ou notification du :

L' an 2023 et le 7 Juillet à 09 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de DUTHEIL Bernadette, Maire

Présents : Mme DUTHEIL Bernadette, Maire, Mmes : BANVILLET Cécile, COUPERIER Julie, HUGUET Brigitte, VILLENEUVE Catherine, M. MILLON Julien et MANNEVILLE Raphaël.

Excusés : MM. DORCHIES Sébastien, ROCHE DENIS.

Absents : M. BELGARDE Joseph et Mme CHAUFOUR Sandrine

A été nommé(e) secrétaire : Mme HUGUET Brigitte

Objet de la délibération : Gel de l'augmentation du loyer de Mme FERVEL Cindy

En raison du départ prochain de Madame FERVEL (fin août), Madame le Maire propose au Conseil de ne pas faire d'augmentation de loyers pour cette locataire exceptionnellement.

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal décide donc de ne pas faire d'augmentation pour les loyers de la locataire de la commune, Mme FERVEL Cindy qui reste à un montant de :

- 702,48 € TTC pour Mme FERVEL Cindy jusqu'à son départ du logement

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 07/07/2023
Le Maire
Bernadette DUTHEIL